



ARMENTIÈRES
L'audace des transitions

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 19/03/2025

ID : 059-215900176-20250313-DE25021-DE



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 13 mars 2025
Convocation du : 28 février 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le treize mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESBROECK, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Céline LEROUX, Ibtiassam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Cristiane DELESTREZ, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Sylvie GUSTIN, Véronique NAEYE, Martine COBBAERT, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Michel PLOUY, Jean-Louis MERTEN conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Grégory PICKEU

388

DE25.021

FINANCES
ATTRIBUTION DE SUBVENTION
OFFICE DE TOURISME DE L'ARMENTIEROIS ET DES WEPPE
EXERCICE 2025

Autorisation - Approbation

(38)

Conformément à la délibération DE22.047 du 24 mars 2022 et à la convention dans laquelle la Ville délègue à l'Office de Tourisme de l'Armentierois et des Weppes l'accueil du public pour les deux espaces d'exposition temporaire et permanent, cette subvention est proposée afin de couvrir à hauteur de 50 % le coût indexé d'un poste de chargé d'accueil.

Conformément aux engagements et dans l'attente du transfert de la compétence Tourisme à la MEL, il est proposé de proratiser le montant annuel de la subvention au premier trimestre 2025.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le versement suivant :

Nature Fonction	Nom de l'association	2024 Montant Perçu	2025 Montant Proposé
65748/633	- Office de Tourisme de l'Armentierois et des Weppes	12 000 €	3 000 €

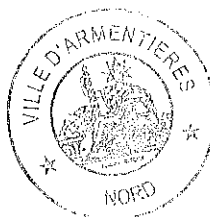
Le versement de cette subvention se fera en une fois en Mars 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver le versement ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote : Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Bernard HAESEBROECK, Hans LANDLER

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Jean-Michel MONPAYS